



Atelier de recherche

LA COLLECTION DANS LES BIBLIOTHÈQUES : ENJEUX JURIDIQUES ET PRATIQUES

Organisé par

L'Institut des Sciences sociales du Politique (CNRS-ENS Cachan-Université
Paris-Ouest)

avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication (Direction
générale des médias et des industries culturelles, service du livre et de la lecture)

le 6 juillet 2016, Paris

9h30 -17h30

au Ministère de la Culture de la Communication

Entrée libre, Inscription obligatoire



Programme BibliDroit

Cet atelier s'inscrit dans le cadre d'un partenariat scientifique plus large entre l'**Institut des sciences sociales du politique** (CNRS / ENS Cachan / Université Paris-Ouest) et le **Ministère de la Culture et de la Communication** (Direction générale des médias et des industries culturelles, service du livre et de la lecture). L'objectif de ce programme de recherches nommé BibliDroit, qui est conduit sous la responsabilité scientifique de Marie Cornu (directrice de recherche au CNRS / Institut des sciences sociales du politique), est de proposer une approche globale du droit des bibliothèques. En effet, la complexité croissante et la diversité des interrogations juridiques auxquelles les bibliothèques se trouvent confrontées, tant sur les volets institutionnels et professionnels que sur la question de l'accès aux contenus, rendent particulièrement nécessaire la réalisation d'une étude transversale, à la fois technique et historique, par-delà l'identification de solutions juridiques ponctuelles aux difficultés quotidiennement rencontrées par les bibliothécaires.

Trois axes de travail sont ainsi privilégiés : la gestion des bibliothèques, la responsabilité des collections, l'accès aux bibliothèques et la jouissance des collections. Le projet Biblidroit se déroule de septembre 2015 à décembre 2017. Il conduira à la rédaction d'un rapport de recherche, à l'organisation de trois ateliers scientifiques associant professionnels et scientifiques, et à l'organisation d'un colloque international. Le projet débouchera sur la publication d'une monographie de référence sur le droit des bibliothèques et ses pratiques. Le présent atelier de recherche sur les collections est le premier des trois ateliers, les deux autres sont prévus en septembre et en octobre.

Thématique de l'atelier de recherche

La collection dans les bibliothèques : enjeux juridiques et pratiques

A l'heure de la société de l'information, des livres et des ressources numériques consultables à distance par l'utilisateur, des bibliothèques sans collection, la place des collections physiques dans les bibliothèques a fortement évolué, au point de susciter des interrogations sur le lien traditionnel qui unissait la collection à la définition même de la bibliothèque. Parfois marginalisée, souvent diversifiée, confrontée à des usages nouveaux de la part de publics différents, la collection demeure pourtant au cœur de bien des bibliothèques, notamment des bibliothèques patrimoniales. A l'heure de la dématérialisation des documents et des tensions budgétaires qui peuvent mettre en cause le périmètre et l'enrichissement régulier de la collection, la question de son statut juridique se trouve posée : collections d'étude, collections courantes, fonds anciens rares ou précieux, fonds de conservation, collections numériques, domaine privé de la personne publique, autant de notions bibliothéconomiques ou juridiques dont les définitions et les rapports ne sont pas toujours suffisamment clairs et qui démontrent une certaine fragilité de la collection. En effet, contrairement aux collections publiques des musées, les fonds de bibliothèques ne sont pas dotés d'un statut juridique dans le Code du patrimoine. Le livre 3 consacré aux bibliothèques évoque ce secteur dans sa seule dimension institutionnelle et d'une façon sommaire. Les collections de bibliothèques sont en réalité appréhendées par le droit de manière indirecte dans d'autres codes (Code général de la propriété des personnes publiques, Code général des collectivités territoriales, Code civil, Code pénal, etc.).

Organisé autour d'une réflexion sur le droit des bibliothèques, cet atelier de recherche a pour objectif d'évoquer les enjeux juridiques et pratiques des collections dans les bibliothèques en faisant alterner les regards des juristes et des professionnels :

1°) Dans la table ronde de la matinée, il sera question de la place de la collection au sein des bibliothèques et de leur environnement juridique (spécificité des collections numériques, statut domanial des collections publiques, patrimoine et processus de patrimonialisation, enrichissement par les dons et legs, ...).

2°) Lors de la table ronde de l'après-midi, seront évoquées les problématiques liées à la conservation des collections (la notion de collection en bibliothèque, la responsabilité et la déontologie des professionnels en matière de conservation, le vol en bibliothèque, les procédures de désherbage et les sorties des patrimoines publics mobiliers).

Des temps d'échanges et de discussions sont prévus afin de cerner les points d'achoppement et de recueillir les pratiques développées par les professionnels pour y faire face. Les informations ainsi obtenues au cours de cet atelier serviront de matériaux d'étude au rapport de recherche Biblidroit.

LA COLLECTION DANS LES BIBLIOTHÈQUES : ENJEUX JURIDIQUES ET PRATIQUES

PROGRAMME

9h15-9h30: Accueil

9h30 La collection des bibliothèques demain, pour une vision renouvelée de la place de la collection au sein des bibliothèques

Modérateur : *Fabien Plazannet, Chef du département des bibliothèques, ministère de la Culture et de la Communication (Service du livre et de la lecture).*

9h45-10h15 : Comment la bibliothèque numérique invite-t-elle à repenser les liens entre la collection et la bibliothèque ?

Sarah Toulouse, Conservateur en chef des bibliothèques, Directrice adjointe de la Bibliothèque de Rennes métropole

10h15-10h45 : L'impact du Code général de la propriété des personnes publiques sur la gestion des collections des bibliothèques publiques

Jean-Gabriel Sorbara, Professeur de droit des Universités Toulouse 1

10h45-11h : Discussion collective suivie d'une pause

11h15-11h45 : Définir le patrimoine en bibliothèque : le processus de patrimonialisation

Florent Palluault, Conservateur en chef des bibliothèques, Responsable du département des collections de conservation, Médiathèque de Poitiers

11h45-12h15 : Enrichissement des collections et initiatives privées : comment sécuriser les libéralités ?

François Sauvage, Professeur de droit à l'Université d'Evry

12h15-12h45 : Discussion collective

Déjeuner libre

14h15 Quelle conservation, pour quelle collection ?

Modérateur : *Marie Cornu, Directrice de recherche au CNRS/ISP*

14h15-14h30 : Présentation introductive sur la notion de collection en bibliothèque

Yann Sordet, Conservateur en chef des bibliothèques, Directeur de la Bibliothèque Mazarine

14h30-15h : La responsabilité de la conservation des collections en bibliothèques : sources légales et déontologiques

Vincent Négri, Chercheur au CNRS (ISP – UMR 7220)

15h-15h30 : Le vol en bibliothèque : sanctions et action en revendication

*Yann Sordet, Conservateur en chef des bibliothèques, Directeur de la Bibliothèque Mazarine
Mathilde Roellinger, Doctorante et Avocate*

15h30-16h : Discussion collective suivie d'une pause

16h-16h30 : Désherber en bibliothèque : faut-il systématiquement opposer collections patrimoniales et collections courantes ?

Bernard Huchet, Conservateur général des bibliothèques, Chef du service de la documentation normande & patrimoine de la Bibliothèque de Caen

16h30-17h00 : Quels outils juridiques pour maîtriser les sorties des patrimoines publics mobiliers ?

Fanny Tarlet, Maître de conférences en droit public

17h00-17h30 : Discussion collective

Entrée libre, inscription obligatoire

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu de l'atelier : Ministère de la Culture, 182 rue Saint Honoré, 75001 Paris – Salle Molière

Inscription auprès de l'adresse suivante: mathilde.roellinger@univ-poitiers.fr

Renseignements : <http://biblidroit.hypotheses.org>